

Yves NICOLIN
Député de la Loire
en Rhône-Alpes
Maire de Roanne
Président de Roannais
Agglomération

Clotilde ROBIN
Députée suppléante
Conseillère départementale
Vice-Présidente de
Roannais Agglomération

Permanence Parlementaire
4, rue Molière
42300 Roanne

Tél : 04 77 70 98 98
Fax : 04 77 70 93 10

secretariat@yvesnicolin.fr
clotilde.robin@yvesnicolin.fr

Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

www.yvesnicolin.fr



facebook



Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Roanne, le

Monsieur le Président de la République,

Le 16 septembre dernier, une opération antiterroriste a été menée sur le territoire roannais. Un individu a notamment été interpellé suite à ses liens supposés avec le dénommé Rachid KASSIM, roannais d'origine parti en Syrie rejoindre Daesh et qui défraie la chronique ces dernières semaines après qu'il ait été identifié comme le commanditaire supposé de divers attentats ou tentatives d'attentats.

En tant que Maire et Président d'agglomération, attaché à la sécurité de mon territoire et de ses habitants, mais également en tant que parlementaire, je tenais à vous écrire pour vous dire toute mon inquiétude quant au climat qui règne dans le roannais depuis que l'identité de Rachid KASSIM a été révélé au grand public.

Mercredi 14 septembre, alors que le sous-préfet de l'arrondissement de Roanne et le Directeur de la Direction Départementale de la cohésion sociale animaient une réunion publique d'information sur l'accueil, décidé par l'Etat, de plusieurs dizaines de migrants à Saint-Denis-de-Cabanne, ces derniers ont été pris à partie par plusieurs individus. Il s'agit d'une atteinte grave au respect des personnes dépositaires de l'autorité publique. Surtout, il s'agit d'une attaque contre l'Etat, contre la République et contre ceux qui sont en charge de la représenter dans les territoires.

Si ces incidents, hier marginaux, se généralisent aujourd'hui, ils sont pour le moins inquiétants et augurent des semaines et des mois à venir difficiles pour la cohésion du petit village rural de Saint Denis de Cabane qui compte 1 300 habitants.

Sur ce point et sur le fond de l'affaire, je ne comprends pas comment, Monsieur le Président de la République, l'Etat peut, d'autorité et sans concertation des exécutifs et des élus concernés et en faisant totale abstraction des contextes locaux comme celui que je viens de vous exposer, décider de répartir sur l'ensemble du territoire national des milliers de migrants, dont certains sont visés par une Obligation de Quitter le Territoire Français, alors que cela participe à l'embrasement des esprits et à l'exacerbation des violences verbales, physiques et idéologiques.

Il était de la responsabilité de l'Etat et de votre gouvernement, garant de la cohésion nationale, de faire appliquer la loi et le droit sans complaisance : démantèlement des camps illégaux et expulsion immédiate des personnes visées par une obligation de quitter le territoire français.

Au lieu de cela, pour des raisons obscures et que je n'ose imaginer politiciennes, le choix a été fait de diviser et d'opposer nos concitoyens, et d'assurer les succès électoraux de ceux qui vont jusqu'à remettre en cause les fondamentaux de notre République.

Dans l'espoir que vous entendrez mon message, veuillez croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.

Yves NICOLIN